

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2020

ÉTHIQUE DE L'URGENCE - (N° 3038)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par

M. Breton, rapporteur

à l'amendement n° AS|6 de M. Touraine

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:

À la première phrase du second alinéa, après le mot :

« déclaration »,

insérer les mots :

« ou de prorogation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.